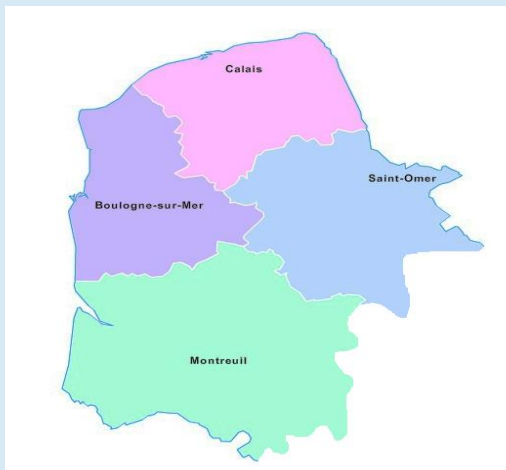


L'équipe pluridisciplinaire

- Directeur
- Médecin généraliste
- Chef de Service
- AS coordinateur
- Educatrice spécialisée
- Psychologue
- Infirmière
- Secrétaire
- Professionnels libéraux (par conventionnement)

Dispositif d'accompagnement permettant de prévenir, de soutenir, et d'assurer une continuité dans le parcours de la personne en situation de handicap en lien avec les dispositifs existants.

Zone d'intervention du PCPE du Littoral



Directeur : Laurent MASSA

Cheffe de Service : Marie OUDOIRE

Coordinateur : Clément LAPIERE

PCPE du Littoral

Cap Vert

70 rue Mollien

2^{ème} étage

62100 CALAIS

Contact :

03.59.72.03.70

PCPEduLittoral@vieactive.asso.fr

Pôle de Compétence et de Prestations Externalisées Du Littoral

LA VIE ACTIVE Association reconnue d'utilité publique

Humaniste et Fraternelle

Territoire : Calaisis, Audomarois, Boulonnais et Montreuillois

PCPE

Le PCPE s'inscrit dans le cadre de la démarche « une réponse accompagnée pour tous » qui fait suite au rapport Piveteau « zéro sans solution ».

Il favorise le parcours des personnes en situation de handicap dans une visée résolument inclusive au plus proche du domicile de la personne.

Il intervient en tant que connecteur entre la personne, sa famille et les acteurs du territoire, pour permettre l'élaboration du projet d'accompagnement personnalisé.

LA VIE Association reconnue
d'utilité publique
ACTIVE

Publics ciblés

Le PCPE intervient auprès des enfants et des adultes en situation complexe et de handicap dont :

- Troubles de la conduite et du comportement
- Troubles du spectre autistique
- Handicap psychique
- Polyhandicap

Sans solution, en rupture ou en risque de rupture de parcours.

EVITER LES RUPTURES DE PARCOURS

Les prestations proposées :

- Elaborer un Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP)
- Constituer une équipe ressource et pérenne au service du parcours de la personne (acteurs sociaux, médico sociaux et sanitaires institutionnels et libéraux)
- Apporter soutien et guidance aux familles et aidants
- Favoriser l'**inclusion** sociale, scolaire et professionnelle de la personne

Cela dans une **dynamique partenariale**

Modalités d'intervention:

- **Prestations directes** de l'équipe « socle » du PCPE, des partenaires et/ou des professionnels libéraux sous convention
- **Coordination** des interventions
- Evaluation des objectifs du PAP en **concertation** avec l'ensemble des acteurs
- Désignation d'**un référent de parcours** pour assurer la continuité du projet lors du passage de relai

Conditions d'accès et durée d'intervention:

- Notification CDAPH
- Toutefois, le pôle peut être saisi directement par les familles et les partenaires afin de permettre une intervention rapide en parallèle de la demande MDPH
- Engagement de la famille et /ou de la personne ainsi que leur participation active
- L'accompagnement du PCPE est notifié pour 6 mois renouvelable une fois